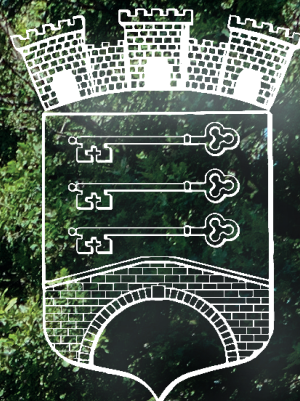


LE PONTET

Magazine



Cassagne ouest derrière la rue Henri Bouvet (terrain citadis)

N°137

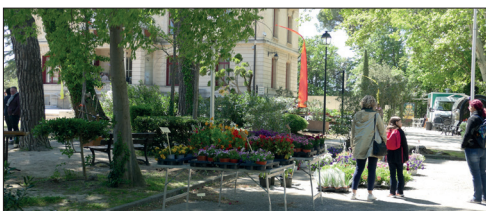
MARS 2026

*Le Pontet, en haut du classement
des "Villes et villages où il fait bon vivre"*

SOMMAIRE

4 - FINANCES

PRÉPARER UN BUDGET COMMUNAL



5 - SÉCURITÉ

ENCADREMENT DES ÉPICERIES DE NUIT



6 - PETITE ENFANCE

MAISON DE LA FAMILLE MONIQUE DESRUELLES

8 - TRAVAUX

LA MÉTAMORPHOSE CONTINUE



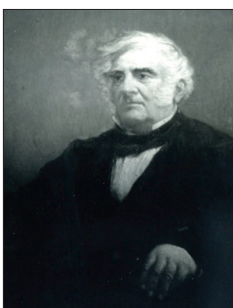
10 - PATRIMOINE

CAP SUR NOS PARCS



12 - LOISIRS

LE RENDEZ-VOUS DES PASSIONNÉS



13 - NOTRE HISTOIRE

LE DESTIN DE CHARLES THOMAS

14 - FÊTE DU PRINTEMPS

ÉVEIL DES SENS ET DES PAGES

15 - ÉDUCATION/SPORT

GÉNÉRATION RÉUSSITE

16 - RÉNOVATION

UN COMPLEXE SPORTIF MODERNISÉ

17 - CCAS

LE BIEN-ÊTRE AU COEUR DE L'AGENDA DES SÉNIORS

18 - VOS RENDEZ-VOUS

20 - VIE MUNICIPALE

LES TRIBUNES DES MINORITÉS POLITIENNES, LA VOIX DE LA MAJORITÉ PONTÉTIEENNE

22 - CARNET NUMÉROS SANTÉ



Pour ne rien manquer de l'actu' de votre ville et nous écrire :

Abonnez-vous, likez & partagez

 www.ville-lepontet.fr

 [villedupontet](https://www.facebook.com/villedupontet)

 [villedupontet](https://www.instagram.com/villedupontet)

 communication@mairie-lepontet.fr

Le Pontet Magazine : bulletin municipal d'information de la Ville du Pontet - n°137 MARS 2026 Directeur de la publication : Joris Hébrard - Rédacteur en chef : Xavier Magnin - Rédaction : Service Communication de la mairie du Pontet Crédits photos : mairie du Pontet - Canva - Stocklib - Freepik - Réalisation : Service Communication de la mairie du Pontet. Impression : Rimbaud (imprimé sur papier PEFC) dépôt légal à parution. Mairie du Pontet Service Communication - Renseignements : 04 90 31 66 72.



LE PONTET ET HOCHEIM
VILLES JUMELÉES DEPUIS 1986





“Aucune loi n'interdit de se réjouir.”

Chères Pontétiennes, chers Pontétiens,

En ce temps de campagne électorale, je ne peux vous parler ni projets ni bilan. **Mais aucune loi n'interdit de se réjouir.** Nous avons en cette fin d'hiver trois bonnes raisons pour cela.

Comme l'an dernier déjà, l'association « **Villes et Villages où il fait bon vivre** » a mis à l'honneur Le Pontet. En effet, au niveau national, notre ville se classe 322ème sur 34 795 communes. Pour les villes ayant entre 10 000 et 20 000 habitants, nous sommes 65ème sur 514. Enfin, au niveau départemental, **Le Pontet est 1er sur 8 villes** de même strate démographique et 4ème sur l'ensemble des 151 communes vauclusiennes.

Un restaurant du Pontet a lui été récemment distingué. La plateforme de réservation TheFork l'a classé parmi les 100 meilleurs restaurants de France et comme n°1 en Vaucluse. Il s'agit de **l'Auberge de Cassagne**, connue des gastronomes bien au-delà des frontières de notre ville. Ce classement est basé sur les avis récoltés par le restaurant. TheFork agrège les notes données par les clients après leur passage dans les établissements. Sur 491 avis, l'Auberge de Cassagne a récolté une note record de 9,6 sur 10 !

Enfin, et nous en parlons dans ce magazine, et c'est autant une fierté qu'une joie, nous avons avec le concours de la CAF inauguré en février **la Maison de la Famille Monique Desruelles**, un **lieu dédié aux familles Pontétiennes** afin de répondre à leurs besoins dans tous les domaines.

Avec tout mon dévouement,

Joris Hebrard
Maire du Pontet

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Comment ça marche ?



Le 3 février, le conseil municipal s'est réuni pour étudier le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB). Comme son nom l'indique, le ROB est un document annuel qui fait notamment le point sur la situation de la mairie et sur ses projets pour l'année à venir. On y trouve aussi des projections statistiques à plusieurs années. **Le ROB, qui n'est pas soumis au vote mais seulement à un débat, précède le budget proprement dit qui, lui, est voté par les élus.**

Quelle que soit la commune, le ROB décrit et s'inscrit dans une situation nationale, elle-même impactée souvent par l'international. Si l'Etat baisse ses subventions, il faut faire avec et donc souvent moins. Si le marché des emprunts est secoué, une ville doit renoncer à emprunter ou bien accepter des taux élevés.

En d'autres termes, une municipalité ne dispose pas de façon indépendante de tous les leviers pour mener son action.

Il arrive souvent que le ROB annonce un budget dont les investissements relèvent d'un plan pluri-annuel d'investissement (PPI). **La mise en place d'un PPI témoigne souvent d'une vision à long terme**, d'une structuration forte de l'action publique. Pour autant, ce PPI peut être modulé chaque année.

On le voit, l'administration financière d'une commune obéit à de nombreuses contraintes internes et externes et exige des services municipaux réactifs et compétents. **C'est le cas de notre ville et l'on peut à la fois s'en féliciter et féliciter les agents de la commune du Pontet.**



ÉPICERIES DE NUIT

Un arrêté pour combattre les nuisances



Les « épiceries de nuit » ont **mauvaise réputation** partout en France. Tapage nocturne, attroupements, consommation d'alcool sur la voie public, mais aussi encore plus grave, **vente de produits stupéfiants**, contrebande de cigarettes, etc.

Au Pontet, certains de ces établissements ont déjà subi pour au moins une de ces raisons une fermeture administrative temporaire.

Au regard de cette situation, **la municipalité a pris début mars un arrêté de fermeture obligatoire** de ces « épiceries » entre 23 heures et 6 heures du matin. Cet arrêté couvrira la période du 1er avril au 31 octobre 2026. En effet, la loi interdit de prendre des arrêtés à durée définitive. Les voies suivantes sont concernées :

- Avenue Charles de Gaulle
- Rue Panisset
- Avenue Gustave Goutarel
- Avenue François Lascour
- Rue de la pléiade

La police municipale veillera évidemment au respect de cet arrêté et, le cas échéant, verbalisera les contrevenants.

Le montant des amendes peut s'élever de 135€ jusqu'à la fermeture administrative.

POLICE MUNICIPALE

TROIS ÉVOLUTIONS MAJEURES EN 2025 :

Effectifs de policiers municipaux : 24, **soit + 2 en un an.**

Caméras de vidéosurveillance : 77, **soit + 12.**

Missions et Interventions : 7 120, **soit + 419.**



04 90 31 66 22

38 Avenue

Gustave Goutarel

La Maison de la Famille Monique Desruelles a ouvert ses portes



Une nouvelle dimension
pour l'accueil social des familles

La municipalité a inauguré le 27 janvier **la Maison de la Famille, de la Petite Enfance et de la Parentalité**. Cette « Maison » porte désormais le nom de **Monique Desruelles** qui fut conseillère municipale du Pontet de 1959 à 1971, puis adjointe au social jusqu'en 2001. Plus de quarante ans au service de notre ville et de ses habitants.

Le site de la « Maison de la Famille » a abrité au fil des années de nombreux services municipaux dont le CCAS et le Relais Petite Enfance. Désormais, il a pris une nouvelle dimension avec l'unification d'espaces séparés. Grâce à la collaboration de nombreux partenaires dont la CAF de Vaucluse, la « Maison de la Famille » est un lieu moderne et accueillant à la hauteur des attentes légitimes des familles pontétiennes. Ces dernières trouveront sur les 518 m² du site le Relais Petite Enfance, la crèche familiale Pom d'Amour, le LAEP et le Part'Age. Le parking a été agrandi pour porter sa capacité à **40 places contre 26 précédemment**.

Enfin, près de **200 arbres ou espèces végétales** ont été plantés aux abords.



Ce projet représente un investissement total de 1 530 000 euros, dont 342 800 euros ont été alloués par la CAF de Vaucluse.



DES SANITAIRES ADAPTÉS

7. PETITE ENFANCE



SALLE D'ACCUEIL ET D'ACTIVITÉ



ETIENNE FERRACCI, PRÉSIDENT DE LA CAF,
ET JORIS HEBRARD



CÔTÉ COUR



SALLE DE MOTRICITÉ



DE NOMBREUX JEUX À DISPOSITION

GIRATOIRE PASTEUR : enfin !



Le giratoire Pasteur en février lors de la finalisation des travaux de fluidification de la circulation dans ce secteur qui seront pour l'essentiel achevés au moment de la publication de la revue.

CHÂTEAU DE FARGUES Rénovation complète des extérieurs

Construit il y a près de sept siècles, le Château de Fargues est installé sur un site d'une surface d'environ 8 000 m² a connu tout au long de son histoire, et récemment encore, de nombreuses périodes de travaux. Ceux qui viennent de commencer concernent l'aménagement extérieur et se situent entre le château et l'auditorium. Prévus pour durer quatre mois, ils comportent un volet environnemental. **Les platanes malades, atteints du chancre, ont été abattus et déracinés conformément aux directives du FREDON.**

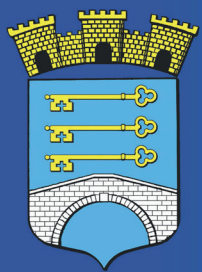
De nombreuses essences d'arbres, d'arbustes ou de végétaux, ainsi que du gazon de prairie, sont en cours de plantation.

Par ailleurs, le revêtement du parking intérieur ainsi que divers cheminements dont celui menant à l'auditorium sont en cours de réfection. Un éclairage extérieur avec des LED est prévu dans les prochains jours.



Au total, ces travaux représentent un investissement de 375 000 euros.





VIDE GRENIER

7h - 14h

PENTECÔTE

LE PONTET

PLACE J THOMAS

16€ les 5 mètres

Réservation obligatoire
au Centre Administratif
Municipal du 4 au 22 mai
2026 de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30
(sauf le 15 mai)



9h - 14h

LUNDI

25

MAI

2026

MON QUARTIER EN FÊTE



Service festivités ville-lepontet.com 04 90 31 66 01

LE PONTET CÔTÉ NATURE : LE PRINTEMPS EN MOUVEMENT

Avec le retour des beaux jours, le parcours santé du quartier de Fargues redevient un incontournable. Long de 2 000 mètres, il offre aux Pontétiens un espace naturel privilégié, propice aussi bien à l'effort qu'à la détente.

On respire, on bouge, on profite !

ZOOM SUR

Le parcours santé : 2 km pour bouger... ou simplement s'évader !

Très apprécié des habitants, ce parcours piétonnier s'adresse à tous : sportifs réguliers, marcheurs occasionnels ou simples promeneurs en quête de calme. Ici, chacun avance à son rythme, au cœur d'un environnement verdoyant entièrement réservé aux piétons.



Le tracé forme une boucle agréable, traversant de longues allées ombragées, le parc situé au sud de l'Hôtel de Ville et longeant l'enceinte du château de Fargues. Par endroits, le chemin serpente le long de la roubine de Morières et du canal de Vaucluse, offrant des points de vue paisibles et rafraîchissants.



**Un lieu idéal pour prendre l'air,
se remettre en mouvement... ou
simplement profiter du printemps.**



Des aires de loisirs pour tous, partout dans la ville !

En complément du parcours santé, la Ville du Pontet propose de nombreuses aires de loisirs, réparties sur l'ensemble du territoire communal. Des espaces pensés pour les promenades, les activités sportives et les moments de détente en plein air (aires interdites aux chiens).



Terrain Gorlier – 3 ha

Derrière l'école Charles de Foucauld
Espace de détente et de loisirs avec mini-terrain de football et terrain de football (105 x 65 m).

Bassins d'orage : La Charbonnière 1 & 2 – 5 ha

Avenue de la Farandole
Espaces de loisirs et de détente, terrain de football stabilisé (105 x 65 m).

Terrain Saint-Louis – 1,5 ha

Rue des Filleuses
Mini-terrain de football, terrain de basket et terrain de volley.

Espace vert de la Prétontaine – 1 ha

Avenue Alphonse Daudet
Jardin public et espace de détente.
City stade

Parc Joffre

Avenue Théophile Delorme
fermé la nuit

City Stades :

Saliège - Prétontaine - Joffre

Aires de jeux :

Arbalestière - Panisset - Joffre - Saint-Louis -

Parc de la Mairie

Lac du Pontet



Bassins d'orage : Le Campas – 1 ha

Lotissement Le Carillon
Espace de détente et de loisirs.

Terrain Achard – 1 900 m²

Avenue Anicet Achard
Mini-terrain de football.

Terrain de l'Arbalestière – 1 500 m²

Allée de l'Offante
Jeux de boules et terrain stabilisé.

Parc de Cassagne

Allée de Cassagne (jeux pour enfants)
fermé la nuit

Parc de l'Arbalestière

Allée de l'Offante
fermé la nuit

Parc de la Mairie

Quartier de Fargues (fontaines et bassins)
fermé la nuit



HIPPODROME DE ROBERTY

Les courses sont de retour !



Avec l'arrivée du printemps, l'hippodrome de Roberty va reprendre ses activités interrompues depuis plus d'un an. En effet, l'intrusion de sangliers fin 2024 sur la piste et les dégâts causés avaient entraîné la fermeture du site. L'engagement et le dévouement des bénévoles ont permis la réfection complète de la piste ainsi que la pose de 1500 mètres de grillage. Suite à ces travaux la fédération nationale des courses hippiques a donné le feu vert à la reprise des courses. En 2026, ce sont donc sept réunions hippiques qui se tiendront à Roberty.

CALENDRIER DE LA SAISON 20226

- Mercredi 1er Avril à 13h30
- Samedi 18 Avril à 13h45
- Jeudi 14 Mai à 14h «Bien être équin»
- Dim. 24 Mai à 14h «Fête de l'Hippodrome»
- Dimanche 21 Juin à 14h «Fête des Enfants»
- Samedi 04 Juillet à 14h
- Dimanche 26 Juillet à 14h



Tarif d'entrée :

5 € par adulte - gratuit pour les moins de 18 ans.
Les 50 premières entrées payantes de chaque journée recevront un bon de pari de 3€ à jouer le jour même sur l'hippodrome.

Pour l'ouverture de la saison le 1er avril, chaque entrée payante recevra une invitation au choix pour l'une des 6 autres réunions de la saison 2026.



Pour les journées du 14 et 24 mai, 21 juin et 26 juillet, deux animations gratuites jeunes et adultes seront proposées : vous pourrez faire une promenade en calèche tirée par des ânes et, sur réservation le jour même, monter dans la voiture suiveuse pour suivre une course à l'intérieur de l'hippodrome.



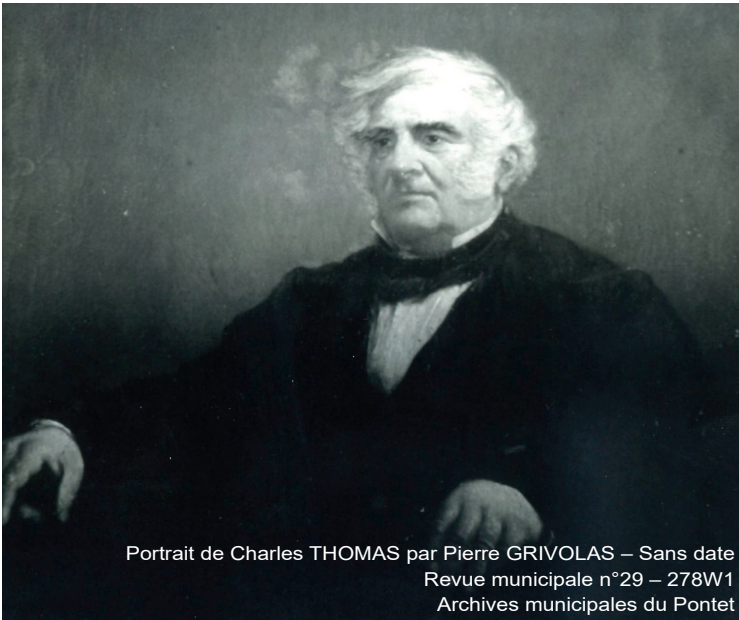
Sachant que l'hippodrome ouvre à 12 h, vous pouvez arriver avant les courses si vous souhaitez déjeuner car le snack du traiteur "Le Ramier" de Vedène vous accueillera pour vous désaltérer ou combler votre appétit avec un plat du jour ainsi que des formules sandwiches tout l'après-midi.





CHARLES THOMAS

Le visionnaire



Portrait de Charles THOMAS par Pierre GRIVOLAS – Sans date
Revue municipale n°29 – 278W1
Archives municipales du Pontet

Charles Thomas naît en 1787 à quelques mois de la révolution française. Son père, Jean-Louis, est un notable d'Avignon. Ce magistrat de profession a acheté en 1780 sur ce qui n'est pas encore la commune du Pontet une terre du nom de Roberty. Bonaparte y séjournera en 1793.

Enfant précoce, Charles commence à 14 ans une activité de négociant. A 23 ans, en 1810, Charles fonde au Pontet avec son frère Joseph la Maison Thomas frères. Cette industrie de fabrication de soie fait complément avec celle familiale déjà implantée à Avignon.

La Maison Thomas frères ne va pas limiter son activité à la soie. Elle va également s'intéresser à la garance qui connaît un nouvel essor en 1815. Plus tard, elle se spécialisera dans le domaine de la chimie.

Passionné de chevaux, Charles Thomas crée en 1850 l'hippodrome de Roberty. Il fonde également la société hippique d'Avignon dont les courses attireront au fil du temps toute la bourgeoisie de la région.

Mais Charles Thomas n'est pas qu'un industriel ou un mécène.

Il est également l'initiateur de grands travaux de drainage pour transformer les terres marécageuses, incultes, du Pontet en des terres agricoles fertiles. Visionnaire et fondateur, Charles Thomas est un des hommes à l'origine du Pontet moderne.

Il décède au château de Roberty en 1871 à l'âge de 84 ans.



Carte postale du château de Roberty – Sans date
Collection GUENDON
Archives municipales du Pontet

APPEL A LA COLLECTE D'ARCHIVES

Notre mémoire a besoin de vous !

80 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, mémoire et histoire vont se donner rendez-vous pour dire ce qu'était la vie des Pontétiens durant l'occupation et lors de la Libération.

Début 2027, les Archives municipales du Pontet proposeront une grande exposition sur ce thème. Dans ce but, un appel aux dons est lancé afin d'enrichir les collections qui seront proposées.

Photos, lettres familiales, objets du quotidien, témoignages, affiches, articles de presse, autant de documents de toute sorte qui peuvent former témoignage de ce qu'ont vécu les Pontétiens de l'époque.

Les dons peuvent être définitifs, simplement temporaires pour le temps de l'exposition ou prêtés pour reproduction.

Si vous souhaitez faire un don ou obtenir davantage de renseignements :
04 90 31 66 10 ou
archives@mairie-lepontet.fr



Une manifestation incontournable qui célèbre le printemps et le plaisir de se retrouver

Rendez-vous désormais attendu chaque année, la Fête du Printemps célèbre en 2026 sa 10^e édition.

À cette occasion, la Ville invite le public à se retrouver **samedi 18 avril, de 10h à 18h, sur le parvis de l'Hôtel de Ville**, ainsi que dans les salles des mariages et des commissions, pour une journée festive, conviviale et gratuite, placée sous les thèmes **de la nature, du bien-être et de la culture**.

Au fil des éditions, cet événement familial s'est imposé comme un temps fort du calendrier local. Cette année encore, de nombreuses animations gratuites rythmeront la journée : **marché aux plantes, marché de créateurs, exposition consacrée aux plantes sauvages comestibles, découverte des animaux de la basse-cour**, ainsi qu'un stand municipal dédié aux projets de développement durable portés par les services de la Ville. Le public pourra également participer à plusieurs parties du jeu de société **Pontetpolis**, proposées à différents moments de la journée.

Les enfants profiteront d'animations spécialement conçues pour eux : **manège artisanal, musical et écologique, balades en calèche, ateliers créatifs et ludiques**, dans un esprit de découverte et de partage.

Côté bien-être, chacun pourra prendre le temps de se ressourcer grâce à des **séances de yoga, ateliers vélos à smoothie, bains sonores de handpan, ateliers de respiration, ainsi que de nombreux stands de thérapeutes, de massages et de produits naturels**. Les plus jeunes pourront également participer à l'atelier « *Je prépare mon baume* ».

Le Salon du Livre, placé cette année sous le signe de la jeunesse, viendra enrichir la Fête du Printemps.

Le public pourra y découvrir une grande diversité d'univers : des contes, des livres de fantasy, d'intrigues policières, historiques et fantastiques. La découverte du monde des insectes sera également à l'honneur mettant en scène des animaux fantastiques et bavards.

De nombreux auteurs viendront à la rencontre du public : Marianne Clogenson, Sarah Marmol Lopez, Karin Nolan, Pénélope Van Haver, Pierre-Louis Berger, Cécile Méraglio, Myrtille Bastarde, Océane Corallo,

Pascale Roure, Martine Plats, Fanny Lerouhet, Ronan Le Breton, Mathieu Maleus, ainsi que Elce, caricaturiste. L'éditeur Écrits Vent du Sud sera également présent. Le Salon du Livre proposera par ailleurs des ateliers ouverts au public. Deux ateliers d'écriture, animés par Sarah Marmol Lopez, auront lieu le matin à 10h et l'après-midi à 15h, invitant petits et grands à laisser libre cours à leur imagination. Tout au long de la journée, Francis Sapin animera un atelier de dessin manga, offrant une initiation aux techniques et à la création de personnages.

Les inscriptions aux ateliers pourront se faire à la bibliothèque ou le jour même sur place, dans la limite des places disponibles.

Des food trucks salés et sucrés seront présents tout au long de la journée pour compléter cette parenthèse printanière. **Les animations sont gratuites, accessibles librement ou sur inscription le jour même.**

Depuis dix ans, la Fête du Printemps incarne un moment privilégié de rencontres, de découvertes et de convivialité.





L'EXCELLENCE DES JEUNES, ENTRE LECTURE ET EXPLOITS SPORTIFS



Finale d'école du Concours "Les petits Champions de la Lecture"

Le lundi 19 janvier s'est déroulée à la salle du Tinel la finale des Petits Champions de la Lecture de l'école Louis Pasteur. Alors que l'an dernier, une seule classe y avait participé et amené une élève à la 3e place de finale régionale, cette année, c'est l'ensemble des classes de Cours moyen, soit une centaine d'élèves, qui s'est lancé dans l'aventure.

Inscrit dans le projet d'école, ce concours, lancé par l'association "les Petits Champions de la Lecture", connaît un succès grandissant à l'échelle nationale et internationale puisqu'en 2026, 9543 classes sont inscrites en France et dans le monde, avec comme point d'orgue, la grande finale retransmise à la télé depuis la Comédie Française fin juin.

Depuis la rentrée, les classes de cycle 3 de l'école Pasteur se sont donc engagées dans ce concours. Il a fallu, au travers de diverses activités de lecture à voix haute, travailler l'expressivité et la fluidité des textes, la posture et le placement de la voix, la gestion du stress et des émotions.

Une dynamique à laquelle tous les élèves ont adhéré, leur permettant d'accroître leur goût de la lecture et leur culture littéraire. Au terme de ce travail, deux élèves par classe ont été sélectionnés pour être ambassadeurs de leur groupe lors de la finale d'école. C'est ainsi que dix candidats se sont affrontés devant un jury composé notamment du maire du Pontet, de Mme Gallot, et de Mlle Chahd Bouzayd, vainqueur de la finale départementale 2025.

Au terme de cette finale, devant la salle remplie de leurs camarades et enseignants, c'est finalement Mathilde Rodriguez et Karim Ghouzlan, tous deux élèves de CM1, qui auront l'honneur de représenter l'école et la commune lors de la finale départementale qui aura lieu le 14 mars prochain à Avignon. Nous espérons tous bien entendu que l'un de nos ambassadeurs décrochera le sésame pour aller en finale régionale à Venelles le 30 avril prochain, et pourquoi pas, à Paris fin juin !

Toute l'école et la commune les soutiennent.



Mesmar Assia, jeune championne de Muay Thaï et de K1

Née le 13 juillet 2011, Mesmar Assia, originaire du Pontet, est une jeune athlète évoluant au Bak Gym de Cavaillon, entraînée par M. Bakouri Rafik, multiple champion de France entre 2003 et 2005. Elle pratique le Muay Thaï et le K1 depuis 2021.

Son palmarès est déjà remarquable : quatre fois championne PACA en Muay Thaï, dont un titre de championne de France et une place de vice-championne de France. En K1, elle compte quatre titres de championne PACA, deux titres de championne de France, ainsi que plusieurs victoires en coupes régionales.

Ce nouveau titre de championne PACA en Muay Thaï confirme son talent, sa détermination et son sérieux. Une jeune sportive prometteuse qui fait la fierté du Pontet.

MODERNISATION DU STADE MONTBORD

Un meilleur accès et des compétitions de plus haut niveau



AC LE PONTET VEDÈNE - MARIGNANE GIGNAC CÔTE BLEUE FOOTBALL CLUB

Le 7 février dernier, le complexe Montbord accueillait le match opposant l'équipe de football du Pontet à celle de Marignane. Il s'agissait du premier événement sportif qui y était organisé depuis la rénovation complète du site. Une rénovation qui a consisté en une mise totale en accessibilité du lieu et à des travaux permettant son classement en Régional 1 (R1).

Le complexe est désormais conforme aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), avec des cheminements adaptés, des sanitaires accessibles et des emplacements réservés pour les spectateurs. Le niveau de classement R1 permet d'accueillir des compétitions de plus haut niveau, tout en offrant des vestiaires et des équipements aux normes fédérales.

Il s'agit comme on peut le voir d'une avancée majeure pour le sport au Pontet que ce soit pour les clubs comme pour les pratiquants.



**L'ensemble des travaux
a coûté 548 000 euros.**

LES RENDEZ-VOUS « SÉNIORS » NE RATEZ PAS LA SEMAINE DU « BIEN-ÊTRE » !



Comme chaque année le CCAS organise plusieurs journées entièrement consacrées au « bien-être » des seniors. La session 2026 se tiendra du 1er au 5 juin.

Le programme définitif de la semaine n'est pas encore totalement mis au point au moment où paraît cette revue municipale, mais nous pouvons vous annoncer dès à présent certaines activités : une journée sportive et conviviale aux Floralties (marche, stretching, pique-nique, pétanque, yoga, country, karaté adapté, atelier mémoire...). L'ensemble de ces activités diversifiées a pour objectif de sensibiliser à la prévention et à la sécurité au quotidien et à favoriser le lien social.

Par ailleurs, en préfiguration de cette semaine du « Bien-être », certaines activités seront proposées dès la fin du mois de mai : pilate, relaxation...

Pour venir découvrir gratuitement ces activités encadrées par des professionnels ou pour obtenir plus d'informations, contactez le CCAS au 04 90 03 99 00



La « Mutuelle Communale » est disponible au CCAS

Cette mutuelle communale propose depuis plusieurs années aux Pontétiens une assurance santé à des tarifs négociés.

Sur rendez-vous au 06 33 13 38 26 tous les mercredis de 8h30 à midi au CCAS

18. VOS RENDEZ-VOUS

Mars



Renseignements :

04 90 03 09 20

chateau@mairie-lepontet.fr



VILLE DU PONTET

WWW.VILLE-LEPONTET.FR



INAUGURATION LE 3 MARS À 18H30

entrée libre et gratuite

**Ouverture du lundi au vendredi de 9 à 12h
et de 14h à 18h**

Ouvertures exceptionnelles les dimanches 8 et 29 mars de 14h à 18h

Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin

Renseignements 04 90 03 09 20

>"LA PLUME VAGABONDE" ATELIER D'ÉCRITURE

MARDI 3 MARS À 17H30

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur

Renseignements 04 90 32 06 63

>CINÉ - CONFÉRENCE IMAGES DU MONDE MADAGASCAR

par Pierre Dominique

VENDREDI 6 MARS À 14H

Tarif à l'unité : 5€

Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin

Renseignements 04 90 03 09 20

>CONFÉRENCE MUSICALE "PROMENADE AUTOUR DE L'OPÉRA"

Chant : Claudia Sorokina

Piano : Hélène Andreozzi

Galoubel Tambourin Conférencier : André Gabriel

VENDREDI 7 MARS À 14H

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur

Renseignements 04 90 32 06 63

>HEURE DU CONTE

MERCREDI 11 MARS À 10H

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur

Renseignements 04 90 32 06 63



Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin

Renseignements 04 90 03 09 20

>CONFÉRENCE AFIA L'ASCENSION DU VENTOUX PAR FRANCOIS PÉTRARQUE AU XIVÈME SIÈCLE

par Bernard Mondon

JEUDI 19 MARS À 19H

entrée libre et gratuite - dans la limite des places disponibles

Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin

Renseignements 04 90 03 09 20

>SPECTACLE CONTES & THÉÂTRE DE MARIONNETTES

À PARTIR DE 7 ANS

SAMEDI 21 MARS À 14H

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur

Renseignements 04 90 32 06 63

19. VOS RENDEZ-VOUS

Avril

>CONFÉRENCE AFIA L'IMMIGRATION ITALIENNE À AVIGNON

par Yves Gastaut

JEUDI 2 AVRIL À 19H

entrée libre et gratuite - dans la limite des places disponibles

Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin
Renseignements 04 90 03 09 20

>CINÉ - CONFÉRENCE IMAGES DU MONDE LA CROISIÈRE NOIRE

par Luc Fedemeyer

VENREDI 3 AVRIL À 14H

Tarif à l'unité : 5€

Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin
Renseignements 04 90 03 09 20

>MORDUS D'LIRE Atelier lecture

MARDI 7 AVRIL À 17H30

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur
Renseignements 04 90 32 06 63

>HEURE DU CONTE

MERCREDI 8 AVRIL À 10H

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur
Renseignements 04 90 32 06 63



> DON DU SANG
 VEND. 10 AVRIL
 DE 15h À 19h30
Salle des fêtes
304 Av. Vendôme

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

10^e édition

Fête du Printemps

Nature et Bien-être

Salon du livre

Jeunesse



Samedi 18 AVRIL 2026 **10H - 18H**
Parc de la mairie
Ville du Pontet
ENTRÉE LIBRE

ville-lepontet.com Service festivités 04 90 31 66 01
En cas d'intempéries, la programmation de la manifestation serait modifiée

>"LA PLUME VAGABONDE" ATELIER D'ÉCRITURE

MARDI 5 MAI À 17H30

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur
Renseignements 04 90 32 06 63

>HEURE DU CONTE

MERCREDI 20 MAI À 10H

gratuit - réservation obligatoire 04 90 32 06 63

Bibliothèque municipale - avenue Louis Pasteur
Renseignements 04 90 32 06 63



> DON DU SANG
 VEND. 22 MAI
 DE 15h À 19h30
Salle des fêtes
304 Av. Vendôme

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

>VIDE GRENIER

LUNDI 25 MAI DE 7H À 14H

16€ l'emplacement (5 mètres linéaires)
Réservations au Centre Administratif
Municipal - 2 allée de Fargues du 4 au 22 mai
(sauf le 15 mai) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Parc de l'Hôtel de Ville
Renseignements 04 90 31 66 01

Mai

>RENCONTRES ARTISTIQUES Exposition, concert, théâtre DU 5 AU 29 MAI

INAUGURATION LE 4 MAI À 18H30

entrée libre et gratuite

Ouverture du lundi au vendredi de 9 à 12h
et de 14h à 18h (hors week-end et jours fériés)

Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin
Renseignements 04 90 03 09 20



CHÂTEAU DE FARGUES CONCERT

VENREDI
10 AVRIL
À 20H30

Cécile LACHARME

Musique cinématographique

TARIF 5€ - BILLETS À RETIRER SUR PLACE
OU SUR [BilletRéduc](#)

+ D'INFOS 04 90 03 09 20



Château de Fargues - avenue Pierre de Coubertin
Renseignements 04 90 03 09 20



@ville_le_pontet
Suivez l'actualité de votre ville
#lepontetmaville



PROGRAMME SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATIONS

LE POINT DE VUE DES minorités

Chères Pontétiennes,
Chers Pontétiens,

Début février, la municipalité nous a sollicités pour rédiger une tribune destinée à paraître début mars, à la veille des élections municipales.

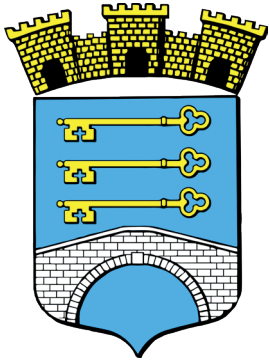
En période électorale officielle, la revue municipale est soumise à une stricte obligation de neutralité, fondée notamment sur l'article L.52-1 du Code électoral, qui interdit toute communication assimilable à de la propagande en faveur d'un candidat ou d'une liste. La communication institutionnelle doit se limiter à l'information sur les services et l'action de la collectivité, sans valorisation personnelle des élus, ni mise en avant d'un bilan, de projets ou d'orientations politiques.

La jurisprudence du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel rappelle que les publications municipales ne doivent pas comporter de contenu polémique, comparatif ou partisan, ni mentionner directement ou indirectement des candidats, formations ou enjeux du scrutin. Les photographies, titres et choix de mise en page doivent rester strictement informatifs et ne pas contribuer à une promotion individuelle ou collective. Conformément aux principes d'égalité entre candidats et de sincérité du scrutin, toute dérive peut entraîner, sur le fondement des articles L.118-3 et L.121 du Code électoral, des sanctions, voire une contestation de la régularité de l'élection. Dont acte.

Groupe « Unis et engagés pour le Pontet »
(Rédigé le 9 février 2026)

Tribune de Madame Caroline GRELET-JOLY non reçue.

LE POINT DE VUE DE LA MAJORITÉ



En période électorale officielle, la revue municipale est soumise à une stricte obligation de neutralité, fondée notamment sur l'article L.52-1 du Code électoral, qui interdit toute communication assimilable à de la propagande en faveur d'un candidat ou d'une liste. La communication institutionnelle doit se limiter à l'information sur les services et l'action de la collectivité, sans valorisation personnelle des élus, ni mise en avant d'un bilan, de projets ou d'orientations politiques. Pour autant, rien n'interdit la parution d'une tribune.

Au début du mois de février, le Sénat s'est emparé d'un projet de loi concernant les polices municipales. Il s'agit d'un sujet très important qui, par définition, intéresse toutes les communes, de droite, de gauche, ou sans étiquette.

La montée en puissance des polices municipales depuis une dizaine d'années permet de soulager la force publique de l'Etat. Mais ce développement se heurte, selon les sénateurs, de plus en plus à des limites juridiques qui entravent le travail de prévention comme de répression.

Ainsi, dans le cas d'actes judiciaires n'ayant pas besoin de recourir à des investigations ou à des actes d'enquête, les polices municipales ne disposent pas encore des autorisations nécessaires. C'est cette autonomie que les parlementaires vont sans doute lui accorder dans les prochains mois, notamment pour les incivilités et les petits délits. Par exemple, ce pourrait être le cas pour la détention de stupéfiants. A l'heure actuelle, un agent de la police municipale est obligé d'appeler un policier national ou un gendarme pour verbaliser. Même chose pour un simple vol à l'étalage ou l'inspection visuelle d'un véhicule.

Les polices municipales sont devenues la troisième force contre l'insécurité avec la Police Nationale et la Gendarmerie. On peut s'en réjouir.

22. CARNET / NUMÉROS DE SANTÉ

LES NAISSANCES DU 13/11/2025 AU 11/02/2026



- AILLAUD Raphaël, Pierre
- ANAJGAR Youssef
- GAHOUAL Sinaï, Hussein
- TIZRA Hidaya

LES MARIAGES DU 13/11/2025 AU 11/02/2026



- RIAZ Salman & MOHI-UD-DIN Rimsha
- SOILIH Azzam & CHHIHAB Ikrame
- EL MAHYAOUI EL MESSAOUDI Morad & ABARKANE Maïssa

LES DÉCÈS DU 13/11/2025 AU 11/02/2026

MICONNET vve TOMBARELLO Suzanne, Marie, Roberte • GIMENEZ MORENO vve PHILIPPEAU Claudette • ROQUES Jean • SEREMET ép. BUYUK BEKTAS Bir-Gul • CONDROYER Jacques, Joseph, Marc • GATTI vve BRAWANSKI Maria, Teresa • BENSACI vve MOUDJARI Aïcha • BOUZAR Michel • GODRIE Jean-Michel, Eric • LABORIEUX Gilbert, Rosaire • VANDEWEGHE ép. GINGUENAUD Annie • HOULETTE Michel, Antonin, Gustave • CHASTEL Vve PICTON Odette, Marie • LUIS ép. ROMERA Mercedes • FARINE Vve POINT Gilberte, Louisa, Marie • PINÉDA Vve GIREAU Marcelle • COURBET vve PAGÈS Jenny • CABRERA Alfonso • MAYOL ép. RICHARD Adeline, Marie • DESSI Antoine • GIMENES Patrick, Michel • GUILLAUMOND Alexandre, Patrick, Jean • EL HABNOUNI Abdeslam • LERDA Frédérique, Isabelle, Pâquerette • CANONI ép. TEYSSEIRE Nadine, Gabrielle, Alberte • PATAN Fazli • GRAS Denise, Georgette, Rose • AKOVA Mikdat • OCKENFUSS ép. SOLER Monique, Claire, Gabrielle • EL ATTAR Mokhtar • MALLEM Vve ZARAA Khedidja • NASRI vve LADAYCIA Zohra • ESTEVE Georges-André • COGAT Christiane, Madeleine, Éliane • BAROUSSE Michel, Charles • IVARS vve CHAMONTIN Marie-Rose • GAJAN Frédérique, Pascale • RICHARD Vve FERRAGUT Jeanne, Marie, Céline • LANZILOTTA Pietro • VILLAVERDE Pierre • FOIRATIER Lionel • CHARRAS Vve CHABROL Renée, Marie, Louise • WALLET Gérard, Oscar, Désiré • ESTEVE Vve POUBLAN Christiane, Andrée, Rosette • KAPRÉLIAN Marcel, Michel • LIVANOS Nicolas • DEBART Michel



NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE 04 90 31 66 22
CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL 04 90 31 66 01
CCAS 04 90 03 99 00
DÉCHÈTERIE DU SIDOMRA 04 90 31 57 40
649 avenue du Vidier 84270 VEDÈNE

SAMU : 15 - POMPIERS : 18
POLICE - GENDARMERIE : 17
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112
CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25
PHARMACIES DE GARDE : 3237

INFIRMIERS

Les gardes s'étendent de la veille 20h au lendemain matin 8h

MARS	Dim. 1	Cabinet le Jade	04 90 89 87 87
	Dim. 8	PRIVAT Laura	04 90 31 13 06
	Dim. 15	RIFQI Sabrina	06 21 04 57 72
	Dim. 22	Cabinet GUTIERREZ Aurore et SOW Coumba	06 58 06 18 79
	Dim. 29	HADRINE Hani	06 64 90 77 98
AVRIL	Dim. 5	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
	Dim. 12	BRUNEL LEGNANI Laurence	04 90 31 11 73
	Dim. 19	RIFQI Sabrina	06 21 04 57 72
	Dim. 26	BOUGUERRA Malika	06 19 10 08 13
MAI	Dim. 3	PRIVAT Laura	04 90 31 13 06
	Dim. 10	TESION Stephane	06 22 30 36 89
	Dim. 17	MALLEM Rayane	04 90 31 13 06
	Dim. 24	ADIER Nathalie	04 90 31 06 43
	Dim. 31	HADRINE Hani	06 64 90 77 98

AMBULANCES

Le Pontet Ambulances
246 rue Raoul Follereau
04 90 32 14 88

SOS MÉDECIN

SUR RDV
LUNDI AU VENDREDI
9h – 18h

SANS RDV

LUNDI AU VENDREDI
20h – minuit
SAMEDI, DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS
9h - minuit
Maison médicale
1 boulevard Rose des Vents
04 90 82 65 00

Auchan Le Pontet

**NOUVEAU
LOOK**

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 21h30

**LE CHOIX,
LE BON.**

LE DIMANCHE
de 8h30 à 12h30

**C'est vrai qu'il y a du
nouveau dans le
programme de fidélité ?**

& OUI !

LEROY & MOI

Le programme de fidélité évolue
pour vous en offrir toujours + !

**Des remises allant de 10€ jusqu'à -10%
selon les points cumulés.**



*Hors produits de la marketplace. Les conditions générales du programme de fidélité sont disponibles auprès d'un conseiller ou sur le site leroymerlin.fr.

Leroy merlin Le Pontet
Ccial Avignon Nord
193, avenue Isaac Newton
84276 Vedène - 04.32.73.02.00

Horaires :
du lundi au samedi de 9h à 20h
Cour des matériaux et retrait de 7h à 20h
Ouvert le dimanche de 9h à 18h

mmmm **CAFÉ** mmmm
GOURMAND

by McDonald's Le Pontet

1 boisson
+ 1 McPops®

2,50€*



McPops® Chocolat noisette
ou McPops® Fruits rouges
ou McPops® Lotus Biscoff®



LE PONTET
Santé - Solidarité

**Sélectionné par votre maire et mis en place
depuis 2015**

des permanences sont à votre disposition :

Tous les mercredis au CCAS

4 Av Alphonse DAUDET 84130 LE PONTET

Le Pontet, Ma ville, ma santé

Rendez-vous

06 33 13 38 26

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière.
www.mangerbouger.fr

MÊME PENDANT LES TRAVAUX,
VOS 113 COMMERCES
RESTENT OUVERTS !



SCANNEZ POUR
PLUS D'INFOS

Depuis plus de 50 ans, AUSHOPPING c'est VOTRE destination plaisir !

 ZONE COMMERCIALE SORGUES - LE PONTET

RETROUVEZ-NOUS SUR
LE-PONTET.AUSHOPPING.COM   CCAVIGNONNORD

LOCAUX D'ACTIVITÉS
NOUVELLE GÉNÉRATION
À VENDRE OU À LOUER

LES ATELIERS
DE LA VERDETTE

LE PONTET

CIRRUS
CONSTRUCTION

Accès
A7 et A9

Une offre flexible de 170 m² à 9000 m²

Démarrage
des travaux
2026

- Bâtiment modulable (murs non porteurs)
- Grande hauteur pour gerbage et local avec élévateur
- Accès poids lourds + aire de déchargement
- Espaces verts généreux
- Mezzanine pour vos bureaux
- Nombreux stationnements
- Livraison prévue : T4 2027

Envie de vous installer ?
Parlons-en.




Pierre BISEUIL

contact@cirrus-pegase.com
04 99 588 600
cirrusconstruction.fr

